

Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

# Tourisme et développement durable en France

## Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

L'avis nous invite à renouveler notre approche du tourisme encore trop marquée par la seule massification et à y intégrer, dans le cadre d'une politique plus affirmée, les nouveaux enjeux notamment numériques, environnementaux et d'évolution des publics.

Il nous aurait semblé souhaitable que l'avis hiérarchise davantage nos objectifs et nos ambitions en déterminant quel modèle de tourisme doit être privilégié.

Cependant, parmi les nombreux éléments soulevés dans le texte, quelques préconisations ont particulièrement retenu notre attention :

Il nous semble qu'une des plus-values de l'avis est la mise en évidence des nouveaux enjeux relatifs au développement du numérique. Qu'il s'agisse de la nécessité pour les acteurs d'avoir une véritable stratégie numérique, passant notamment par une adaptation des formations professionnelles du tourisme, ou d'un accompagnement des nouvelles pratiques, notamment d'hébergement. À cet égard, notre groupe se félicite de l'approche ouverte adoptée par l'avis. Il serait vain de se positionner en opposition aux nouvelles pratiques qui découlent de la consommation collaborative et de l'économie d'usage, alors que bien accompagnées, elles constituent de nouvelles modalités de tourisme et peuvent s'inscrire dans une démarche de levée des freins à la mobilité, par ailleurs souhaitée par le CESE.

Alors que nous étudions actuellement plusieurs avis sur les enjeux du numérique dans de nombreux domaines, notre groupe considère que cet avis se positionne dans le bon sens en questionnant la possible régulation des nouveaux modes de consommation plutôt qu'en cherchant à privilégier la rente d'usage d'acteurs préexistants mais aujourd'hui insuffisants.

D'autre part, une appétence croissante pour le tourisme de nature est mise en évidence dans l'avis. Cette occasion de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable doit être saisie. Ainsi que le souligne l'avis, il est nécessaire d'avoir des professionnels du tourisme spécifiquement formés et sensibilisés à ces enjeux. Le développement des classes de nature est également une voie encouragée par notre texte, il doit cependant s'accompagner de la levée des freins, tant financiers, que réglementaires, qui avaient été soulignés dans le récent avis de notre assemblée sur l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Enfin, l'avis souligne à juste titre la forte représentation des jeunes parmi les publics ayant peu accès au tourisme, alors même qu'il est une source d'épanouissement et de découverte nécessaire à l'émancipation de la jeunesse, et ce d'autant plus à l'heure de la mondialisation. À cet égard, notre

groupe soutient les propositions visant à renforcer la démocratisation du tourisme par la levée des freins à la mobilité et le développement des aides.

Considérant ainsi que l'avis propose des analyses pertinentes des enjeux, notre groupe l'a voté.